



Paris, 20 mars 2015,

LE DÉPARTEMENT DU JURA SACRÉ DESTINATION VÉLO 2015

Après le Bas-Rhin récompensé en 2014, la Fédération française de cyclotourisme réunie autour d'un jury d'acteurs majeurs du tourisme et du vélo vient de décerner le titre de Destination vélo 2015 au département du Jura lors du salon Destinations Nature.

Trophée Destination vélo, pour valoriser l'engagement des territoires

Le trophée Destination vélo de l'année, organisé depuis 2014 par la Fédération française de cyclotourisme, valorise les territoires qui œuvrent en faveur du tourisme à vélo et de son développement. Monté depuis sa création en partenariat avec le salon Destinations Nature et les Départements et régions cyclables, le trophée 2014 a été remis au Bas-Rhin. La Charente-Maritime et la Savoie Mont-Blanc étaient respectivement 1^{ère} et 2^e nominées. Pour cette nouvelle édition 2015, une dynamique positive a été constatée dans la prise en compte des cyclotouristes par les destinations candidates pour laquelle le trophée semble agir comme un levier et favorise le développement et la promotion du vélo dans les départements.

Le Jura, Destination vélo 2015

Le département du Jura a présenté un dossier très abouti. L'offre vélo y est importante et très diversifiée. Une couverture de tout le territoire est assurée, avec un nombre très important de circuits balisés. Le Jura s'est également démarqué par la mise en place d'un comité d'évaluation de la filière vélo.

Les points forts du Jura : EuroVelo 6 (Nantes – Budapest), Tour du Jura à vélo, voie verte PLM Perrigny jusqu'à Châtillon.

www.jura-velo.fr

Deux nominés : l'Allier et la Drôme

Premier nominé, le département de l'Allier a été récompensé pour toutes les actions mises en place depuis deux ans en faveur du développement du tourisme à vélo, témoignant d'une dynamique très positive.

Point fort du département : belle communication autour du vélo, accueil de la Semaine fédérale de cyclotourisme en 2014, Saint-Pourçain-sur-Sioule labellisée Ville et Territoire vélotouristiques, traversé par l'EuroVelo 6, voie verte du canal du Berry.

<http://www.allier-auvergne-tourisme.com/activites/activites-nature/allier-a-velo-39-1.html>

La Drôme mérite également d'être valorisée en tant que deuxième nominée pour la qualité et le nombre de ses aménagements, permettant d'accueillir un public très large.

Les points forts du département : communication sur « La Drôme à vélo », la Via Rhôna : du Léman à la Méditerranée et la véloroute voie verte Vallée de l'Isère.

<http://www.ladrome.fr/le-velo-dans-la-drome>

Le jury encourage ces deux destinations à poursuivre dans cette voie et remercie les autres départements qui ont participé et présenté des dossiers fournis et motivés en faveur du développement du tourisme à vélo. Une nouvelle édition sera organisée en 2016.

Un jury connaisseur et prestigieux

Dominique Lebrun, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo,

Dominique Lamouller, président de la Fédération française de cyclotourisme,

Annette Masson, présidente de la Fédération française des techniciens et scientifiques du tourisme,

Jean-Michel Richefort, Directeur technique national de la Fédération française de cyclotourisme,

Camille Thomé, secrétaire générale de l'association des Départements et régions cyclables (DRC),

Jean-Luc Bouland, journaliste et secrétaire général de l'association des journalistes de Tourisme.

Contact Presse FFCyclotourisme :

Sophie Mauriange, presse@ffct.org, 01 56 20 88 78 / 06 82 70 66 92

Bertrand Houillon, b.houillon@ffct.org, 01 56 20 88 73 / 06 74 08 21 19

Partenaires :

